**CONTRAT DE PRESTATIONS DE**

**RESTAURATION COLLECTIVE**

**ENTRE**

Raison sociale :

Adresse :

SIRET :

Représentée par (nom du chef d’entreprise) :

**Ci-après dénommée le « CLIENT »**

**ET**

Raison sociale :

Adresse :

SIRET :

Représentée par (nom du chef d’entreprise) :

**Ci-après dénommée le « RESTAURATEUR »**

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

# Article 1 : Objet

* 1. Le CLIENT confie au RESTAURATEUR**,** qui accepte, la mission de fournir les prestations ci-après définies en vue de la restauration de son personnel.

# Article 2 : Durée du Contrat - Résiliation

* 1. Durée

Le présent contrat prend effet le xx/xx/xxxx pour une durée indéterminée.

* 1. Résiliation

En cas d'inexécution par le RESTAURATEUR ou le CLIENT de l'une quelconque de leurs obligations contractuelles, le présent contrat sera résilié de plein droit et sans formalité.

* 1. Suspension

Il est expressément convenu entre les parties que les obligations du RESTAURATEUR seront, de plein droit et sans formalité, suspendues, sans constituer une inexécution imputable à ce dernier, lors de tout événement, quelle qu'en soit la nature ou la cause, empêchant en tout ou partie le RESTAURATEUR d'effectuer ses prestations dans des conditions normales.

# Article 3 : Prestations fournies par le restaurateur

* 1. Composition des repas
	2. Horaires et jours de service

L’établissement de restauration s’engage à accueillir la clientèle visée selon les modalités ci-dessous :

Jours d’ouverture : du lundi au vendredi

Horaires d’ouverture : 11h30 - 14h30

Nombre de places disponibles :

Le CLIENT informera le RESTAURATEUR des périodes de vacances et des variations notables de l'effectif, en cas notamment d’activité partielle.

* 1. Mode de délivrance des repas (self, service à table...)
	2. Comptage du nombre des repas

Le RESTAURATEUR tient à la disposition du CLIENT le décompte mensuel des repas servis.

# Article 4 - Exécution des Prestations par le restaurateur

Le RESTAURATEUR mettra en œuvre son savoir-faire et ses compétences dans la préparation et l'exécution des prestations de restauration, objet du contrat.

Pour la bonne exécution de ce contrat, les parties désigneront chacune, dans le mois de signature des présentes, un responsable comme leur représentant dûment habilité pour tout ce qui concerne l'exécution du présent contrat.

* 1. Le RESTAURATEUR recrute et rémunère le personnel nécessaire à la bonne marche du restaurant et l'emploie sous sa seule responsabilité.

Ce personnel devra se conformer aux règlements relatifs à la sécurité, à la police et à l'hygiène en vigueur dans l'établissement.

Le RESTAURATEUR s'engage à appliquer les textes législatifs et réglementaires en vigueur en matière de sécurité sociale et de législation du travail.

L'organisation du travail incombe au RESTAURATEUR qui en dirige et contrôle l'exécution par ses salariés afin que la prestation soit assurée conformément aux dispositions du présent contrat et aux différentes législations et réglementations en vigueur.

A ce titre, le RESTAURATEUR reste entièrement responsable du choix, de la qualification de son personnel ainsi que de l'effectif et du nombre d'heures effectuées par celui-ci.

Le RESTAURATEUR étant le seul habilité à signifier des directives à son propre personnel, sa responsabilité ne pourra être engagée pour des manquements, omissions ou fausses interprétations de consignes que le CLIENT aurait directement transmises, verbalement ou par écrit, aux préposés du RESTAURATEUR.

* 1. Le RESTAURATEUR s'engage à assurer le suivi de la qualité bactériologique des prestations culinaires par analyse mensuelle de deux échantillons d'aliments prélevés le jour de leur consommation

# Article 5 – Les prix des prestations de restauration

 Les prix hors taxes des repas fournis par le RESTAURATEUR sont indiqués ci-après :

* + - * Repas du midi : xxxxxxxxxxxx € TTC

# Article 6 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège social.

Fait à ,

Le ,

En exemplaires.

**POUR LE CLIENT POUR LE RESTAURATEUR**

........................................ ........................................

........................................ ........................................

(cachet de l’entreprise) (cachet de la société)